

"Pour intéresser au RGPD, nous avons développé un serious game"

Le JDN propose pour la troisième année consécutive, le 3 décembre prochain, un événement destiné à récompenser les meilleurs data protection officers de France. Pour en savoir plus, rendez-vous sur : La nuit du data protection officer.

JDN.

Vous avez développé un projet original pour sensibiliser au RGPD...

Gwendoline Simon. Effectivement puisqu'il s'agit d'un serious game. Nous l'avons mis en pratique lors d'un séminaire annuel de direction qui regroupait une cinquantaine de personnes: direction du groupe, directions régionales, responsables des fonctions support, et directions des établissements. Nous disposions de trente minutes d'intervention, parmi la dizaine d'interventions prévues, pour parler de la protection des données. Nous avons réparti les participants en plusieurs groupes de six, autour d'un plateau de jeu qui comportait des données à caractère personnel figurant sur le modèle de registre des activités de traitement de la Cnil (connections, informations économiques et financières, localisation, données sensibles, etc), plus une case supplémentaire: "Ce n'est pas une donnée à caractère personnel". Puis nous avons distribué 24 cartes comportant différentes données personnelles, en leur laissant dix minutes de réflexion pour replacer les bonnes cartes dans les bonnes thématiques. L'objectif était d'aborder le RGPD de façon ludique, en fédérant le groupe. Les thèmes des cartes ont été choisis en fonction des débats qu'ils ont suscités dans l'opinion publique et dans le milieu de la santé. Le but était de faire prendre conscience aux participants qu'ils récoltaient quotidiennement de nombreuses données personnelles, pour se poser ensuite les bonnes questions sur les collectes qu'ils opèrent, tant du côté ressources humaines que du côté patients.



<https://img-0.journaldunet.com/ZfISyNKKRkdZNj-JVO30W0MJ3Xw=/250x/smart/6c90332be4d14f26ab4bde9a32e32896/ccmcms-jdn/11672251.jpg>

Gwendoline Simon est DPO d'Almaviva Santé. © Almaviva Santé.

par François Rousselle, La Poste

